

Monsieur le ministre,

Chères et chers collègues,

A l'aube d'une nouvelle année scolaire, et même si les vacances nous ont permis de nous ressourcer, nous ne pouvons oublier dans quel état de fatigue nous nous trouvons début juillet, et ce malgré les alertes adressées à votre prédécesseur.

Monsieur le ministre, les inspecteurs et inspectrices du premier degré sont des personnels engagés au service de l'école de la république pour le bien-être et la réussite de chacun. Pour mener ces missions essentielles, nous avons besoin d'être écoutés et respectés. C'est agir en cadres responsables que de vous faire part de la réalité de notre métier. Nous le faisons afin de vous permettre de prendre des décisions éclairées qui permettront à notre école et à toutes celles et ceux qui la font vivre, de relever les défis actuels et futurs.

C'est pourquoi nous vous alertons donc dès à présent sur la souffrance des corps d'inspection. Nous sommes écrasés de nouvelles tâches, de demandes toujours plus urgentes et d'injonctions contradictoires alors qu'en même temps nous sommes détournés des compétences de notre cœur de métier, essentielles à l'exercice de nos missions. Prenons pour exemple, cette réunion en visioconférence qui nous oblige à nous réunir dans un lieu commun par département. Pour moi, cela représente trois heures sur la route, trois heures que je ne peux consacrer à l'animation de ma circonscription.

La mise en place du dispositif « Notre Ecole Faisons La Ensemble » dans le cadre du CNR a un impact considérable sur le travail des corps d'inspection, notamment dans le premier degré. Les inspecteurs et inspectrices ont dû ajouter à la surcharge déjà dénoncée, l'information des équipes mais aussi l'accompagnement et le suivi des projets dans une urgence qui assure plus leur nombre que leur qualité.

Que dire des réformes engagées au collège ? Les inspecteurs et inspectrices sont soumis à une forte pression pour les mettre en place. Mais, même si l'on peut voir un intérêt à l'idée de ce travail partagé entre professeurs des écoles et professeurs des collèges pour la réussite des élèves de cycle 3, la mise en place de la 26<sup>ème</sup> heure se heurte à des difficultés d'organisation majeures dans la réalité des territoires, en particulier dans la ruralité.

Et bien entendu, nous ne pouvons pas ne pas parler du PACTE... Aucune situation d'urgence ne justifiait un tel empressement qui a obligé les inspecteurs et inspectrices à travailler sur la base de documents sans valeur réglementaire (dossier de presse, diaporamas projetés lors de réunions convoquées dans la précipitation) ... Le calendrier imposé n'a pas permis de mener avec les directions d'école le travail de concertation, serein et sérieux, indispensable. Encore une fois, il semble que l'affichage du nombre de « pactes » déployés compte davantage que la qualité de mise en œuvre du dispositif ! La prime promise ne compensera ni le temps passé ni le sentiment généré par cette manière de le déployer. Et nous ne reviendrons pas sur l'enquête demandée par la DGESCO pour le 5 juillet, ignorant la réalité de notre charge de travail en cette période et la nécessaire hiérarchisation de nos tâches.

Au regard de ces quelques exemples, vous comprendrez notre inquiétude renouvelée.

C'est pourquoi, nous vous le disons à nouveau : en cette rentrée, il est plus que jamais indispensable d'engager un calendrier de travail plus respectueux qui donne à chacun la possibilité d'exercer ses missions avec sérénité, autonomie et engagement.

Ceci est également, vous le savez, au cœur des groupes de travail, notamment dans la perspective de la réécriture de notre circulaire mission ... Le travail de réécriture engagé a permis aux différents syndicats de redire avec force l'importance de chaque mot afin de limiter

des interprétations contraires à l'esprit recherché. Comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, ce texte doit redonner les priorités mais aussi fixer un cadre qui évite l'empilement des missions, lutte contre l'invisibilisation de nombreuses tâches et permette de reconnaître l'engagement de chaque personnel, sa capacité à organiser son travail, au service de la réussite des élèves et de l'institution. Nous attendons aujourd'hui la version définitive de ce texte qui doit permettre à tous les corps d'inspection de retrouver du sens dans l'exercice de leurs missions. Vous nous avez, aujourd'hui, montré le texte nous indiquant que vous le connaissiez.

S'agissant de notre rémunération, nous tenons enfin à vous alerter sur les injustices ressenties par les collègues au moment de la mise en œuvre du RIFSEEP. Celles-ci doivent être entendues et des outils de cadrage permettant de veiller à l'équité des personnes sur l'ensemble du territoire doivent être construits. L'arrivée du CIA rend cette transparence et cette équité de traitement encore plus nécessaires aujourd'hui. Nous restons opposés à la rémunération au mérite.

Monsieur le ministre, les corps d'inspection sont engagés dans leurs missions et mettent toutes leurs connaissances, compétences et expertise au service de l'institution. C'est un métier de valeurs et tous nos collègues l'exercent avec conviction et professionnalisme, jusqu'à mettre parfois en péril l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle face à des exigences toujours croissantes. Ils sont experts dans leurs domaines et connaissent les territoires. Ils attendent aujourd'hui la considération de leurs hiérarchies et l'écoute de leurs analyses, de leurs besoins, au service de la mise en œuvre de la politique éducative de la nation pour la réussite de tous les élèves, en veillant au bien-être de chacun des acteurs de l'éducation.

Je vous remercie pour votre attention.

\* Au cours de cette déclaration, notre collègue a également fait remarquer au ministre ayant parlé des élèves allophones ukrainiens accueillis dans les écoles, qu'il existe des enfants d'autres nationalités qui ne sont pas scolarisés, en particulier dans le Pas-de Calais, ce qui est contraire à la loi.